

Etudiant-e à
la HEP ?

J'adhère au SSP
pour 60FS par an
seulement.

 vpod ssp

Pourquoi adhérer ?

-  Pour mieux connaître mes droits et les défendre.
-  Pour profiter d'une aide individuelle si j'ai un problème ou besoin d'information.
-  Pour bénéficier des cours et formations offerts par le syndicat.
-  Pour défendre les services publics.
-  ...

Plus d'informations sous: www.ssp-vaud.ch

Aux futur-e-s collègues de l'enseignement

Chères et chers futur-e-s collègues, bienvenue dans l'enseignement public !

Pour défendre et améliorer les conditions de travail du personnel enseignant, pour garantir une école publique de qualité, pour soutenir ses membres et répondre à leurs questions, le Syndicat des services publics SSP-Enseignement est à vos côtés! Rejoignez-nous! Les membres du syndicat se soutiennent mutuellement et bénéficient d'un appui réel en cas de problèmes.

Etre syndiqué c'est à la fois :

Profiter d'une aide individuelle en cas de problème ou besoin d'information mais également.

Participer à la défense et à l'amélioration des conditions de travail.

Bénéficier des cours et formations offerts par le Syndicat.

- **Disposer de l'infrastructure du SSP, que ce soit pour des informations ponctuelles ou pour être soutenu-e. individuellement par nos secrétaires syndicaux en cas de problèmes.**

Le SSP dispose d'un secrétariat administratif et syndical animé par des secrétaires professionnel-le-s dont le travail est, entre autres, de soutenir individuellement les membres.

Ce soutien peut être une simple information concernant une question précise. Nous conseillons en particulier aux nouveaux / nouvelles enseignant-e-s engagé-e-s de faire contrôler leur contrat auprès de notre secrétariat. En cas de doute sur le contenu de votre contrat, ne le signez donc pas immédiatement et renseignez-vous rapidement, si possible dans un délai de 30 jours après réception.

Le SSP est à disposition pour répondre à toutes les questions de ses membres et les appuyer si des démarches sont nécessaires pour faire rectifier le contrat.

Il peut également s'agir de questions plus délicates, comme une convocation par la direction de l'établissement ou par la direction générale. Dans ce cas, notre secrétariat est à disposition non seulement pour vous aider à préparer cet entretien, mais également pour vous accompagner lors de l'entretien.

- **Participer à l'effort collectif de défense et d'amélioration des conditions de travail en participant aux mobilisations du syndicat dans le secteur de l'enseignement en particulier et dans le service public en général.**

Le SSP est une organisation de salarié-e-s reconnue par l'Etat de Vaud. A ce titre, nous sommes consultés sur les différents changements législatifs et réglementaires et les autorités ont obligation de négocier avec les partenaires reconnus par la loi sur le personnel de l'Etat (LPers).

Le SSP-Enseignement participe aux groupes de travail organisé par le Département afin de faire entendre la voix des enseignant-e-s et d'influer sur les réformes prévues (l'année 2014-2015 le SSP-Enseignement a notamment pu obtenir des améliorations concernant l'organisation de la voie générale (VG) dans le secondaire I)

Le SSP-Enseignement intervient régulièrement auprès du DFJC afin de relayer le mécontentement des enseignant-e-s et de sauvegarder ou améliorer les conditions de travail. Notre intervention résolue a notamment permis, en décembre 2015, de faire lever le moratoire sur le SESAF (vous pouvez retrouver et suivre nos activités sur notre site : www.ssp-vaud.ch ainsi que sur notre page Facebook : Syndicat SSP Vaud)

➤ **Bénéficiaire des cours et formations offerts par le SSP**

Exemple de formation offerte par le SSP

Responsabilité civile et pénale des enseignant-e-s

Les enseignant-e-s sont responsables de l'ensemble des activités scolaires des élèves. Cette responsabilité s'étend aussi aux activités telles que camps, voyages d'études et sorties. Lors de cette demi-journée d'étude, un-e avocat-e spécialisé-e précisera les notions de responsabilité civile, pénale et administrative à travers différents textes, articles de loi et des exemples concrets. Quelques conseils pratiques seront aussi évoqués: comment se comporter en cas d'urgence? Comment réagir à une plainte?

D'autres exemples :

Enseigner dans une perspective d'égalité

Caisse de pensions - comment cela fonctionne ?

Déficits publics et politique des caisses vides.

Public ou privé ? Les pièges de la privatisation.

Vous trouverez d'autres thèmes sous www.ssp-vpod.ch et www.movendo.ch

Ces cours sont gratuits pour les membres du SSP (frais de repas inclus)
Les non-membres paient 300 francs / Inscription : central@ssp-vpod.ch

O Je souhaite adhérer au SSP en tant qu'étudiant-e (cotisation étudiant-e : 5.- /mois pour un revenu de moins de 25'000 frs/an ou demi-cotisation pour un revenu de plus de 25'000/an)

O Je souhaite plus d'informations sur le SSP

Nom:.....

Prénom:

Rue et n°:

Localité:

Tél:

Etablissement:

Date de naissance :.....

E-mail:.....

Bulletin de versement (cochez): trimestriels semestriels annuels

Je déclare adhérer au SSP et je m'engage à en respecter les statuts et à verser mes cotisations de membre.

Date et signature :

à renvoyer à: SSP Région Vaud, case postale 1324, 1001 Lausanne (ou s'inscrire sur www.ssp-vaud.ch)